

# Comité Technique de Réseau DRH-MD

du 21 octobre 2022

Monsieur l'adjoint au Directeur, Général,  
Mesdames, Messieurs

**FO Défense** tient à vous remercier pour les échanges et particulièrement sur la disponibilité des personnels de vos services tout au long de ce mandat.

Avant tout, même si le point d'indice a été revalorisé à hauteur de 3,5 % cet été, nous sommes loin du compte ! **FO Défense** rappelle que la perte du pouvoir d'achat des agents depuis des années entraîne, *de facto*, une précarité croissante.

Pour **FO Défense** cela reste inadmissible et indigne d'une administration publique. Il est urgent, pour l'Etat employeur, d'augmenter les salaires !

**FO Défense** se félicite d'avoir obtenu une de ses revendications, à savoir l'obtention du changement de groupe pour les agents des sections prestations de l'action sociale. **FO Défense** poursuit ses négociations afin d'obtenir la même disposition pour les agents de soutien de l'action sociale, d'antennes ou de secteurs d'encadrement. Ces agents sont en première ligne au profit des ressortissants militaires et civils du notre ministère.

**FO Défense** a mis en exergue dans sa déclaration liminaire du dernier CTR, le fait que de nombreux agents dans les CMG faisaient état d'un niveau de fatigue physique et/ou psychologique préoccupant. Les mois ont passé et la situation n'a pas évolué ! La charge de travail ne cesse d'augmenter pour certains CMG, sans plus de moyens...

**FO Défense** souligne, à nouveau, son attachement à la volonté de promouvoir et de faire reconnaître le métier de l'action sociale. Cette réflexion émane des départements pour faire face aux difficultés de recrutement, d'attractivité et de fidélisation de ces assistants sociaux dont les missions et la place sont fondamentales dans le secteur privé tout comme dans le secteur public. Où en est-on de la mise en œuvre du décret n° 2022-741 du 28 avril 2022 relatif au versement d'une prime de revalorisation à certains personnels relevant de la fonction publique de l'Etat dont les assistants de service social sont listés parmi les bénéficiaires ?

Enfin, **FO Défense** souhaite un dialogue social riche et franc avec tous afin de permettre à tous les agents de la DRH-MD de poursuivre leurs missions dans un environnement de travail plus apaisé.

Nous vous remercions pour votre attention.

PARIS, le 21 octobre 2022

**ÉLECTIONS  
PROFESSIONNELLES**  
du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2022

